



DOSSIER DE PRESSE

LE 6 DÉCEMBRE 2018 A DELLE (90)

INAUGURATION DE LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE BELFORT-DELLE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Office de la Vallée
Généraliste
Département de la Haute-Saône
19070 Delle



Interreg
France - Suisse



SACF
RÉSEAU

JURA-CH
AGGLOMÉRATION ET CANTON DU JURA

B
GRAND
BELFORT

SUD
TERRITOIRES

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	3
LA GÉNÈSE D'UN PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE	5
UNE LIGNE HISTORIQUE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE	5
UNE VALORISATION DU PATRIMOINE	6
LA CONCERTATION, CLÉ DE VOUTE DU PROJET	8
UN TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE A VOCATION EUROPÉENNE	10
UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE À PARTIR DU 9 DÉCEMBRE 2018	11
TROIS ANS DE TRAVAUX MARQUÉS PAR DE NOMBREUX TEMPS FORTS	12
LA DEPOSE DE LA VOIE, LA PREMIERE ETAPE DU CHANTIER	12
LA CREATION DE NOUVELLES HALTES FERROVIAIRES	13
LA SUPPRESSION DU PN 11, SYMBOLE DU DEMARRAGE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL	16
LE PONT RAIL DE MEROUX, UN OUVRAGE D'ART COMPLEXE	17
DELLE : CHRONIQUE D'UNE METAMORPHOSE	19
LES PASSERELLES DE LA LIGNE BELFORT DELLE	20
SECURITE : 20 PASSAGES A NIVEAU ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX	21
UNE NOUVELLE VOIE ELECTRIFIEE	23
DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE	25
UNE PRISE EN COMPTE ENVIRONNEMENTALE	25
LES MESURES ACOUSTIQUES	25
UN IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL LIMITE	26
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	26
LES PRINCIPALES MESURES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT	27
3 EXPÉRIMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES	27
QUELQUES CHIFFRES CLES	27
LE PONT DE BOUROGNE	28
UN PROJET FRANCO-SUISSE DE 110 M€ COFINANCÉ	29
L'INAUGURATION DE LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE BELFORT-DELLE	29
LES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LA LIGNE LE 8 DECEMBRE	30
CONTACTS PRESSE	31

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delle, le 6 décembre 2018

LA LIAISON FERROVIAIRE FRANCO-SUISSE BELFORT-DELLE ROUVRE AUX VOYAGEURS LE 9 DÉCEMBRE 2018 !

Le 9 décembre 2018, avec 16 allers-retours entre Belfort et Delle, la réouverture de la ligne transfrontalière facilitera les déplacements du quotidien et offrira un nouvel accès au réseau à grande vitesse en gare de Belfort-Montbéliard TGV. Profitable aux voyageurs longue distance comme aux travailleurs frontaliers, elle permettra de soutenir le développement économique du Territoire de Belfort et de la zone frontalière.

Elisabeth BORNE, Ministre des Transports représentant la République française, Peter FÜGLISTALER, Directeur de l'Office Fédéral des Transports représentant la Confédération helvétique, David ERAY, Président du gouvernement et Ministre de l'environnement de la République et Canton du Jura, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Florian BOUQUET, Président du Département du Territoire de Belfort, Damien MESLOT, Président du Grand Belfort, Christian RAYOT, Président de la Communauté de Communes du Sud Territoire et Patrick JEANTET, Président Directeur Général de SNCF Réseau, en présence des élus locaux, partenaires et acteurs du projet, ont officiellement inauguré ce jeudi 6 décembre 2018 la réouverture de la ligne Belfort-Delle aux voyageurs le 9 décembre prochain.

Grâce à la mobilisation de tous les partenaires et après trois années de travaux, l'exploitation commerciale de la ligne Belfort-Delle reprend le 9 décembre 2018.

La réouverture de la ligne Belfort-Delle aura nécessité 3 années de travaux et mobilisé 150 personnes au quotidien, dont 30 000 heures d'insertion réalisées au profit de l'emploi local, sans compter l'investissement permanent des acteurs français et suisses concernés par le projet transfrontalier.

La sécurité a été placée au cœur du projet. Vingt passages à niveau ont fait l'objet de travaux, 3 passerelles ont été construites pour un accès facilité aux personnes à mobilité réduite, de multiples interventions en milieu scolaire ont été organisées pour sensibiliser plus de 1200 élèves et des journées passages à niveau organisées à Danjoutin et Delle pour sensibiliser les automobilistes aux risques ferroviaires.

Les milieux humain et naturel le long de la ligne ont également été pris en compte dès les études, afin de préserver le cadre de vie des riverains ainsi que la faune et la flore locales.

De nombreuses mesures environnementales compensatoires sont mises en place pour répondre aux engagements réglementaires sur plus de 17 hectares.

La renaissance de la ligne Belfort-Delle est la conjugaison d'un véritable savoir-faire de part et d'autre de la frontière, et d'une forte collaboration entre les CFF et SNCF Réseau pour rendre les systèmes d'exploitation compatibles.

Depuis le lancement du chantier en septembre 2015, les travaux de réouverture de la ligne Belfort Delle ont consisté à :

- moderniser et électrifier les 20 kilomètres de voies,
- créer 5 haltes ferroviaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à Danjoutin, Meroux, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et à réaménager la gare de Delle,
- aménager et sécuriser 13 passages à niveau.

Depuis le 25 mai dernier, la ligne Belfort-Delle est électrifiée et les riverains peuvent à nouveau voir des trains d'essais ou de formations de conducteurs suisses et français circuler à nouveau sur la ligne.

A partir du 9 décembre prochain, avec 16 allers retours entre Belfort et Delle, la ligne transfrontalière facilitera les déplacements du quotidien et l'accès au réseau à grande vitesse en gare de Belfort-Montbéliard TGV. Cette nouvelle infrastructure entre la France et la Suisse permettra de soutenir le développement économique du Territoire de Belfort et de la zone frontalière. Les travaux ont d'ores et déjà insufflé une dynamique économique, avec plus de 150 entreprises impliquées pour la réalisation du chantier, parmi lesquelles 65 entreprises locales.

Les travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle représentent un investissement de 110,5 millions d'euros financés par :

- La Région Franche-Comté (30,9 M€)
- L'État français (30,5 M€)
- La Confédération Suisse (24,7 M€)
- L'Union européenne (9,3 M€)
- Le Département du Territoire de Belfort (5,1 M€)
- SNCF Réseau (4 M€)
- La République et Canton du Jura (3,2 M€)
- Le Grand Belfort (2,3 M€)
- La Communauté de Communes du Sud Territoire (0,5 M€)

LA GÉNÈSE D'UN PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE

UNE LIGNE HISTORIQUE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE



L'histoire de la ligne Belfort-Delle commence en 1855, lorsque la compagnie PLM (Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée) a cherché à raccorder son réseau aux pôles industriels du territoire. Pour cela, elle a défini un projet desservant le plus d'industriels possibles, de Montbéliard à Delle.

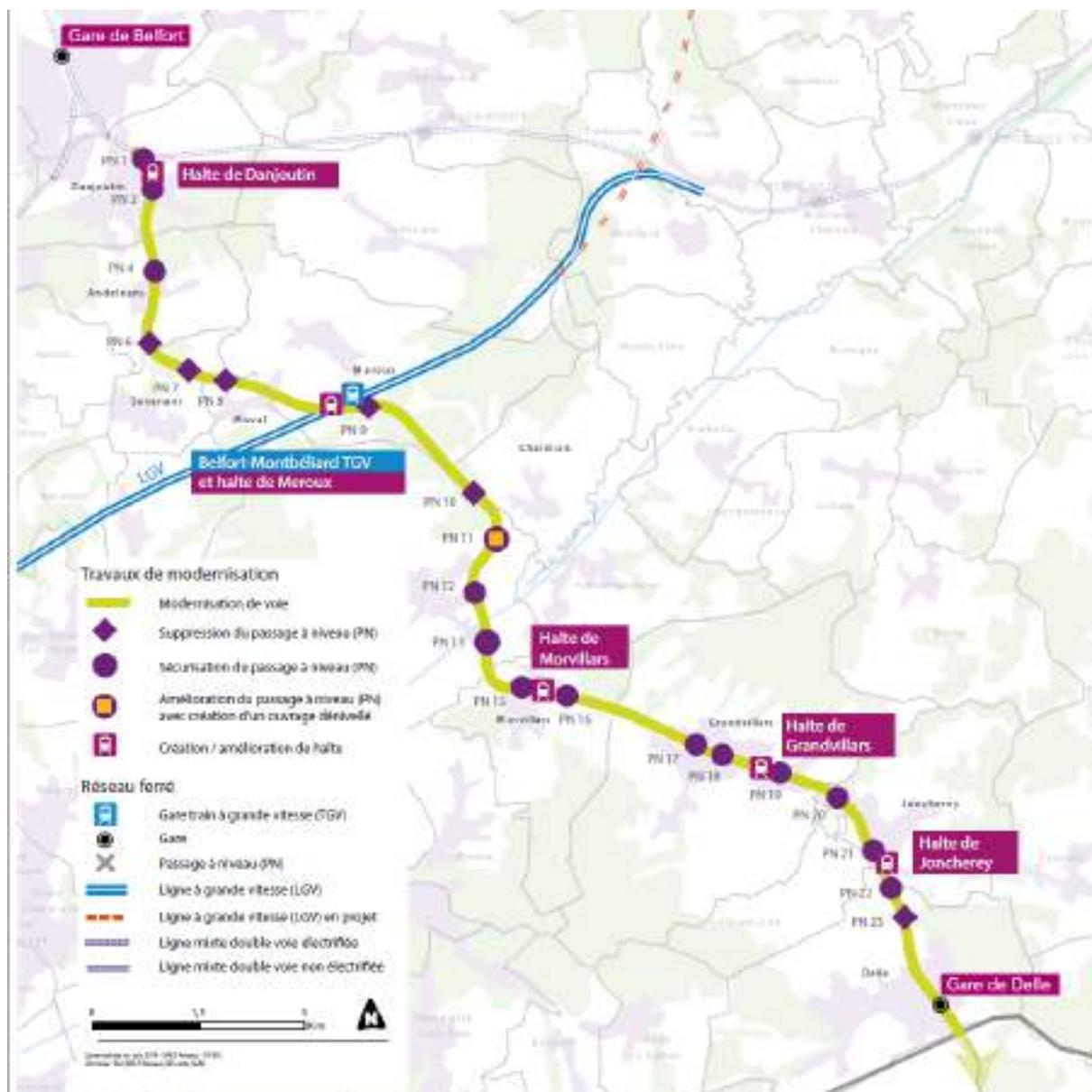
Ce projet sera repris et revu en 1870, après l'annexion de l'Alsace. En effet, à cette époque, la ligne Strasbourg/Bâle devient la propriété de l'Allemagne. L'Etat décide, pour rétablir une liaison performante avec la Suisse, de créer un raccordement entre Belfort et Delle.

La ligne a été mise en service dans son intégralité (construction en deux tronçons), en 1873. La ligne sera électrifiée en 1933 pour la partie allant de Delémont à Boncourt et en 1934 pour la partie allant de Boncourt à Delle. De 1939 à 1945, la ligne subira les affres de la guerre, notamment avec de lourds bombardements au niveau de la gare de Delle. À l'issue de la seconde guerre mondiale, la ligne devient très vite un axe majeur pour le transport de voyageurs et marchandises entre la France, la Suisse et l'Italie.

La ligne Belfort-Delle-Delémont, longue de 62 kilomètres a été fermée au trafic voyageurs et fret en 1992, sauf pour quelques trains de fret circulant toujours entre Belfort et Morvillars jusqu'en 2006.

La ligne entre Delémont et Delle a été rouverte au trafic de voyageurs en 2006 par les Chemins de Fer Fédéraux Suisses (CFF).

Depuis le lancement du chantier en septembre 2015, les travaux de réouverture de la ligne Belfort Delle ont consisté à électrifier et aménager les 20 kilomètres de voies existantes. Cette réouverture permet la desserte directe de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, avec un accès au réseau à grande vitesse en venant de Belfort et des cantons suisses limitrophes.



Tracé de la ligne Belfort-Delle

UNE VALORISATION DU PATRIMOINE

SNCF Réseau a mené sur le projet Belfort-Delle, une démarche d'archéologie préventive. L'archéologie préventive est un préalable pour tout aménageur d'un grand projet, avant de lancer ses travaux. En plus d'être une obligation, cette démarche était également l'occasion de valoriser le patrimoine historique des communes traversées par la ligne, en apportant sa contribution à la connaissance du passé.

Ces travaux d'archéologie préventive se sont déroulés en deux phases :

- **les diagnostics** : cette étape consiste à détecter les vestiges potentiels, par le biais de tranchées, creusées à la pelle mécanique, sur l'emprise du projet. Si des vestiges sont découverts, ils sont considérés comme des échantillons représentatifs de l'ensemble des éléments attestant d'une activité humaine passée à cet emplacement ;
- **les fouilles** : si les diagnostics révèlent des vestiges à intérêt scientifique (nature, âge..), et relativement bien conservés, une étude plus poussée est alors nécessaire, par la réalisation de fouilles destinées à définir le contexte des vestiges et à valoriser l'histoire et le patrimoine des terrains concernés.

Trois communes ont été concernées par l'archéologie préventive : Bourogne, Danjoutin et Delle. Les diagnostics et les fouilles sur ces lieux ont été réalisés par l'INRAP. **Une villa gallo-romaine a ainsi été découverte à Danjoutin.**



Fouilles à Danjoutin

Afin de pouvoir procéder à la création des haltes et à l'aménagement des passages à niveau, des acquisitions foncières ont été nécessaires. Une attention particulière fut portée sur l'intégration du projet dans les zones bâties, les milieux agricoles et naturels. La phase de concertation et de négociation a été lancée dès l'été 2013, sur les 8 hectares nécessaires à la réalisation du projet.

LA CONCERTATION, CLÉ DE VOUTE DU PROJET

Pour préparer et travailler sur le projet de réouverture de la ligne Belfort-Delle, la Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté SNCF Réseau, maître d'ouvrage, est allée à la rencontre des élus et des riverains et a mené une **enquête publique en 2015**. Ainsi, pour lancer cette phase de concertation, une réunion publique regroupant l'ensemble des partenaires et le public du territoire concerné par le projet a réuni 250 personnes à Sevenans le 16 octobre 2014.



Réunion publique du 16 octobre 2014 à Sevenans

L'enquête publique, orchestrée par une commission d'enquête désignée par le tribunal administratif et saisie par le Préfet du Territoire de Belfort, s'est déroulée du 23 février au 31 mars 2015 dans les onze communes traversées par la ligne et des registres ont été mis à disposition du public dans les mairies.

Au total, ce sont plus de 245 observations du public qui ont été consignées dans ces registres. Elles portaient sur l'enquête parcellaire et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, les nuisances, la sécurité, les choix techniques, l'environnement et l'utilité publique du projet.

Parallèlement, et s'agissant plus spécifiquement de l'environnement et des milieux naturels, l'avis de l'autorité environnementale a été sollicité en septembre 2014, aboutissant à 31 recommandations.

La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la ligne ferroviaire reliant Delle à la gare de Belfort-Ville, préalable indispensable à toute opération d'aménagement du territoire, a tenu compte des observations du public et a été prononcée par arrêté préfectoral le 22 juillet 2015. Cette étape majeure atteste de l'intérêt général du projet et a permis d'engager sa réalisation.

Particulièrement sensible aux observations des riverains, et afin de minimiser les impacts du projet, SNCF Réseau a animé des réunions publiques d'information dans les onze communes concernées (Andelnans, Bourogne, Charmois, Danjoutin, Delle, Grandvillars, Joncherey, Meroux, Morvillars, Moval et Sevenans), attirant plus de 500 personnes au total. Les objectifs étaient de présenter le projet de réouverture, d'évoquer les impacts des travaux, ainsi que les moyens pour les minimiser et le déroulé de l'enquête publique.

La première édition du magazine «Les Infos» (magazine bi-annuel) a été diffusée sur l'ensemble du territoire concerné à plus de 65 000 foyers à l'issue de l'enquête publique.

Cet esprit de dialogue, cher aux partenaires et à SNCF Réseau, maître d'ouvrage, a été maintenu pendant la phase travaux par la Direction opérationnelle basée à la Jonxion, afin de maintenir le lien avec le territoire.

UN TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE À VOCATION EUROPÉENNE

La réouverture de la ligne Belfort-Delle aux voyageurs représente une réelle opportunité pour le territoire grâce à la connexion à la LGV Rhin-Rhône en gare de Belfort-Montbéliard TGV.



Gare de Belfort-Montbéliard TGV

Ce projet a pour objectifs :

- d'offrir aux voyageurs en provenance ou à destination de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt, un accès ferroviaire à la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône en gare de Belfort Montbéliard TGV ;
- de proposer aux habitants des cantons limitrophes suisses un nouvel accès au réseau à grande vitesse français ;
- de mettre à disposition un service de transport ferroviaire accessible par la création de nouvelles haltes ;
- de renforcer la part du rail dans les déplacements transfrontaliers et périurbains.

La ligne transfrontalière Belfort-Delle répond à de multiples attentes en termes de mobilités, parmi lesquelles des enjeux transfrontaliers pour la desserte locale et les déplacements du quotidien.

TROIS ANS DE TRAVAUX MARQUÉS PAR DE NOMBREUX TEMPS FORTS

LA DÉPOSE DE LA VOIE, LA PREMIÈRE ÉTAPE DU CHANTIER

Après la Déclaration d'Utilité Publique en juillet, le projet de liaison ferroviaire franco-suisse est entré dans une phase concrète avec le lancement des travaux, le 10 septembre 2015, et la dépose de l'ancienne voie.



Lancement des travaux -10 septembre 2015

De nombreuses étapes se sont succédé avant que le premier train ne puisse circuler sur la voie. Il était nécessaire de remplacer les rails, changer le ballast, électrifier la ligne, créer des haltes, supprimer ou sécuriser les passages à niveau...

À l'automne 2015, le ballet d'engins de chantier a commencé. La première phase a concerné la dépose des voies existantes. Cette étape a été particulièrement importante et spectaculaire. À l'aide de tractopelles et autres engins de levage, elle a consisté à retirer tous les éléments constitutifs de l'ancienne voie (rails, traverses et ballast), les anciens équipements de signalisation ferroviaire (feux de signalisation, panneaux etc.), ainsi que certains éléments des passages à niveau (barrières, signaux routiers ...).

Sur 20 km, une trentaine d'hommes se sont activés pour mettre à nu l'ancienne ligne Belfort-Delle jusqu'en fin d'année 2015 et permettre ensuite la pose de la nouvelle voie et la mise en place des nouveaux aménagements. Les opérations se sont enchaînées méthodiquement et les travaux de génie civil ont laissé place, à l'été 2016, à la pose des équipements ferroviaires.



Dépose de voie à Meroux

LA CRÉATION DE NOUVELLES HALTES FERROVIAIRES

Auparavant, la ligne desservait deux gares françaises : Belfort et Delle. Pour une bonne desserte du territoire parcouru par la ligne, cinq haltes ferroviaires ont été créées à Danjoutin, Meroux, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et la gare de Delle réaménagée.

Chaque halte dispose des équipements nécessaires à l'information et à un accès facilité des voyageurs : parkings, quais aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **Danjoutin :**
Une halte avec un parking a été créée entre les passages à niveau n°1 et 2, entre les routes de Vézelois (RD27) et de Meroux (RD23). Elle permet d'offrir plusieurs possibilités d'accès au centre-ville, situé à moins de 500 mètres.
- **Grandvillars :**
Une halte avec un parking a été créée vers le site de l'ancienne gare. Ce site permet notamment une desserte de la zone d'activités Les Forges ainsi que les quartiers « Les Creux » et « Cité Alsacienne ». Près de la caserne des pompiers, l'ancien ouvrage d'art, un pont ferroviaire vétuste, a fait l'objet d'un chantier colossal pour laisser place à un nouveau pont. Avant cela, le système d'assainissement a dû être déplacé.

Parallèlement, et bien en amont des travaux, un travail de concertation a été mené avec les riverains.

C'est le cas pour deux habitations se situant à proximité immédiate du chantier ; les terrains de ces habitations jouxtant les terrains dédiés aux travaux, SNCF Réseau et les propriétaires ont travaillé de concert pour trouver des solutions convenant à chacune des parties. Ces travaux ont également été l'occasion d'élargir la route et de créer des trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite. Depuis fin 2016, le pont ferroviaire de Grandvillars remplit de nouveau sa fonction de liaison interquartiers.

Une passerelle interquartiers permettant un accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite a été construite au niveau de l'ancienne gare.



Passerelle de Grandvillars

- **Joncherey :**

Une halte est créée au sud de la route de Thiaucourt.

- **Meroux :**

A Meroux, la connexion de la ligne Belfort-Delle à la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône est devenue une réalité grâce à la construction d'un pont ferroviaire positionné en surplomb des quais de la gare de Belfort Montbéliard TGV. Les premiers travaux ont débuté en février 2016. Les culées positionnées de part et d'autre des voies de la LGV ont servi de supports aux tabliers de la voie d'évitement et du quai. La pose des deux tabliers, a été réalisée par grue, du 16 au 19 août 2016, de nuit, avec une interruption des circulations pour limiter tout risque d'accident. Une coursive piétonne permet de relier le quai TER au quai TGV et l'accès au bâtiment de la gare. Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite a été installé.

Enfin, un passage souterrain a été créé à l'extrémité du quai TER pour permettre aux voyageurs de rejoindre directement le parking des taxis et le parvis sans passer par la gare.



Halte ferroviaire de Meroux

- **Morvillars**

La halte créée à Morvillars se situe à proximité de l'actuel terminus de la ligne urbaine 3 du réseau Optymo, en correspondance avec les lignes 30 et 31 vers Delle et Beaucourt. Elle dessert la ZAC des Tourelles et de la zone industrielle et portuaire de Bourogne grâce à la création de cheminement. Un parking-relais est proposé pour cette halte qui a vocation à accueillir les voyageurs des communes voisines.

- **Delle**

À Delle, la gare a complètement été réaménagée. Elle bénéficie aujourd'hui d'une nouvelle passerelle, équipée d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite, pour rejoindre les nouveaux quais de part et d'autres des voies.

LA SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU 11, SYMBOLE DU DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

La suppression du passage à niveau n°11 situé sur la commune de Bourogne a marqué le démarrage des travaux de génie civil du projet Belfort-Delle. Ce passage à niveau a été remplacé par un pont route qui a permis de maintenir la liaison routière entre les communes de Bourogne et Charmois en toute sécurité.

Les travaux de terrassement, réalisés par l'entreprise TRANSROUTE, ont débuté au début de l'année 2016, après un travail préalable de nettoyage et de débroussaillage de la zone. Ensuite, une base drainante a été installée ; sa finalité étant de permettre aux eaux de pluie de s'écouler normalement malgré les modifications de terrain induites par les travaux.



Débroussaillage à Bourogne

Pour ce faire, des drains verticaux ont été installés grâce à un système de forage. Les fondations de l'ouvrage ont ensuite été réalisées au cours du premier trimestre 2016, afin de permettre la réalisation de l'ouvrage d'art à l'été et une mise en service de la voirie en septembre 2016.



Travaux pour la création du nouveau pont route en substitution de la suppression du PN 11 de Bourogne - Charmois

LE PONT RAIL DE MEROUX, UN OUVRAGE D'ART COMPLEXE

Le pont rail de Meroux est l'un des ouvrages emblématiques du projet de réouverture de la ligne Belfort Delle. Ce nouvel ouvrage d'art surplombe la ligne à grande vitesse Rhin Rhône en gare de Belfort Montbéliard TGV.

La réalisation de cet ouvrage d'art fut complexe en raison des contraintes liées à l'exploitation de la LGV Rhin Rhône et de la gare de Belfort Montbéliard TGV. Du fait des enjeux de sécurité inhérents à ce type de chantier, celui-ci a fait l'objet d'un marché de travaux spécifique. SNCF Réseau a confié la conception et la mise en œuvre de ces travaux à SYSTRA. Les équipes étaient en charge du suivi du chantier, dont les principales opérations se sont déroulées de nuit.

Les premiers travaux de réalisation du pont rail ont débuté en février 2015. À noter que des mesures conservatoires avaient été prises dans le cadre des travaux de génie civil réalisés sur la ligne à grande vitesse Rhin Rhône, pour anticiper d'éventuels besoins d'aménagements.



Terrassement pour préparer le pont rail de Meroux

Pour les usagers, ce pont rail permet in fine d'assurer une **liaison quai à quai** par ascenseur et par escalier. Et pour compléter le dispositif d'accès, un **cheminement piéton assure également une liaison directe depuis le parking de la gare TGV jusqu'au futur quai TER**. L'ouvrage de Meroux s'intègre au cœur de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, telle que conçue par l'architecte Jean-Marie Duthilleul. L'ouvrage réalisé s'inscrit ainsi dans la continuité de l'existant, aussi bien au niveau des formes que des matériaux et des teintes.



Pose du tablier de Meroux

DELLE : CHRONIQUE D'UNE MÉTAMORPHOSE



Gare de Delle

La gare de Delle, emblème de la renaissance de la ligne, est le parfait reflet de ce lifting intégral. Après le retrait de l'ancienne voie, est intervenue la construction d'un centre technique de 100 m². Il s'agit d'un poste informatique qui assure la commande des signaux et des aiguillages le long de la ligne, en interface avec le poste de Porrentruy, via la fibre optique.

Des travaux d'assainissement ont permis la création de fossés et de bassins de rétention d'eau et des travaux de terrassement ont été nécessaires pour remanier les terrains naturels en modifiant la topographie et le paysage, afin de pouvoir accueillir les trois voies de circulation : une voie circulante, une voie d'évitement et une voie en impasse.

Il a aussi fallu détruire l'ancienne halle fret qui bordait jusque-là les voies pour obtenir l'espace nécessaire à la construction des trois voies de la gare de Delle.

Plusieurs phases de travaux se sont ensuite enchaînées en gare de Delle : construction des quais, installation des poteaux caténaires et de la signalisation.

La pose de la nouvelle voie a permis la remise en service de la liaison Delle-Boncourt le 29 août 2016.

LES PASSERELLES DE LA LIGNE BELFORT-DELLE

La ligne Belfort Delle compte trois passerelles à Grandvillars, Delle-gare et une passerelle interquartiers à Delle (côté rue de la Voinaie). A Delle-Ville, la passerelle est ouverte au public depuis fin août 2017. La création de passerelles est un exemple de réponse concrète mise en place pour **renforcer la sécurité des piétons face aux risques ferroviaires**.

Ces passerelles de douze mètres de long sont composées de :

- Deux ascenseurs et deux escaliers droits mis en conformité pour l'accessibilité des PMR. Ils leur permettront d'accéder aux quais facilement et en toute sécurité,
- Des marches antidérapantes et contrastées en tôle d'aluminium perforée et emboutie avec un nez de marche peint en blanc,
- Des bandes podotactiles en inox au sol, en haut et en bas de chaque escalier, pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes,
- Des rampes munies d'inscriptions en braille pour les malvoyants (à venir).



Passerelle de la gare de Delle



Construction de la passerelle de Grandvillars

SÉCURITÉ : 20 PASSAGES À NIVEAU ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX

La sécurité aux passages à niveau est l'une des priorités de SNCF Réseau. Ainsi, depuis le lancement des travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle en 2015, les 20 PN que compte la ligne ont tous fait l'objet de travaux :

- **13 PN ont été aménagés et sécurisés** : PN 1 & 2 à Danjoutin, PN 4 d'Andelnans, PN 12 & 13 à Bourogne, PN 15 & 16 à Morvillars, PN 17, 18 & 19 à Grandvillars, PN 20 & 21 à Joncherey, PN 22 à Delle ;
- **6 ont été supprimés** : PN 6 à Andelnans, PN 7 à Sevenans, PN 8 à Moval, PN 9 à Meroux, PN 10 à Charmois, PN 23 à Delle ;
- le PN 11 de Bourogne a été remplacé par un pont-route.

Afin de sécuriser les 13 PN et améliorer la sécurité routière lors de leur franchissement, ils ont tous été équipés de feux à diodes et de la signalétique adaptée et deux types d'installations complémentaires ont été mis en place :

- un îlot séparateur visant à dissuader les conducteurs de tenter de passer en chicane lorsque les barrières sont abaissées ;
- un plateau surélevé afin de limiter la vitesse routière à 30 km/h.

Parmi les autres types d'aménagements réalisés, SNCF Réseau a assuré la **continuité de déplacement des modes doux**. Ainsi, les pistes cyclables jouxtant les passages à niveau n°22 (Delle), n°13 (Bourogne) et n°15 (Morvillars) sont prolongées le long du parcours. Par ailleurs, **une mise aux normes des installations pour les personnes à mobilité réduite**, notamment les trottoirs, est réalisée : largeur de 1,40 mètres, bandes podotactiles ... Enfin, la majorité de ces passages à niveau est désormais équipée de dalles qui apportent plus de confort aux usagers et réduisent les coûts de maintenance.

Afin de rappeler aux usagers les règles de sécurité à respecter aux passages à niveau, SNCF Réseau organise diverses actions de sensibilisation auprès :

- **Du grand public** : des journées dédiées avec distribution de dépliants aux passages à niveau, en partenariat avec l'État, la police, la gendarmerie, les collectivités territoriales, la sécurité routière et la prévention routière, ont été organisées à Delle et Danjoutin.
- **Des transporteurs routiers, taxis et auto-écoles** du secteur : envoi de dépliants.
- **Des scolaires** : des interventions en milieu scolaire pour informer sur les risques ferroviaires et inciter aux bons comportements.

Depuis début 2017, des interventions sont organisées dans les écoles primaires et collèges des communes traversées par la future ligne transfrontalière. Au total, 17 établissements ont participé à cette démarche et plus de 1100 élèves ont été sensibilisés aux risques ferroviaires.



Travaux d'aménagement du PN 22 de Delle

UNE NOUVELLE VOIE ELECTRIFIÉE

Afin de procéder à l'électrification de la ligne, d'importants travaux se sont enchainés entre mai 2017 et mai 2018 :

- D'octobre 2016 à juin 2017 : les travaux de génie civil de signalisation. Ils consistent à installer les artères de câbles enterrées le long de la voie, les barrières de passages à niveau, ainsi que les signaux.
- De janvier à mai 2017 : pose des poteaux caténaires.
- De mai à juillet 2017 - pose des 20 kilomètres de voie entre Delle et Belfort avec 31 400 nouvelles traverses et 41 kilomètres de rails neufs
- D'août à mi-octobre 2017 - la voie a ensuite été relevée afin d'être mise à la bonne hauteur et à son emplacement définitif en ajoutant du ballast.
- Octobre 2017 : opérations de libération du rail. Cette étape est une phase particulièrement importante des travaux car elle permet de fixer le rail à une température moyenne de 25°C, ce qui lui permet de subir des variations de température allant de -20°C à +60°C sans risque de déformation (compression excessive) en cas de fortes chaleurs, ni de rupture en cas de gel intense.
- Octobre/novembre 2017 : déroulage du câble caténaire. Après avoir installé les poteaux caténaires et réglé précisément la voie, le câble de contact a été déroulé sur l'ensemble de la ligne.
- De décembre 2017 à mai 2018 : pose du système de télécommunication ferroviaire, le GSM-R. Le GSM-R est le standard européen de télécommunications ferroviaires permettant de relier les trains aux systèmes de régulation, ainsi que les équipes à bord à celles au sol. Il permet notamment une liaison entre le conducteur et l'aiguilleur, et entre les conducteurs en cas d'incident.



Travaux sur les caténaires à la halte de Meroux

Les travaux pour la réouverture des 20 kilomètres de ligne ferroviaire reliant Belfort à Delle se sont achevés le 25 mai dernier avec l'électrification de la ligne. Depuis, les riverains de la ligne peuvent à nouveau voir des trains circuler sur la ligne.



De juin à novembre 2018, des trains ont circulé sur la ligne Belfort-Delle pour former les futurs conducteurs français et suisses. La formation a débuté par une étude de la ligne pour leur faire prendre la mesure des particularités techniques, telles que :

- les spécificités des haltes,
- l'implantation des signaux,
- le changement de courant (la tension de la ligne est de 15 000 volts en Suisse et de 25 000 en France),
- le système de surveillance,
- les distances de freinage.

Ces conducteurs ont été recrutés spécifiquement pour assurer la conduite des trains sur la ligne Belfort-Delle. Après une année de formation, les conducteurs ont réalisé plusieurs parcours sur la ligne avec leur formateur, afin d'être prêts à assurer leurs missions en toute autonomie à partir du 9 décembre 2018.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Le chantier de réouverture de la ligne Belfort Delle a activement contribué au développement du dynamisme économique et social local pendant les trois années de travaux. Certaines mesures comme l'intégration d'une clause d'insertion obligatoire dans tous les marchés des entreprises ont permis de réaliser 30 000 heures de travail par des personnes éloignées de l'emploi.

Au quotidien, pendant près de 3 ans, 150 personnes en moyenne ont été mobilisées pour réaliser ce chantier et 150 entreprises, dont 65 locales, sont intervenues sur le chantier.

UNE PRISE EN COMPTE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DE LA RENAISSANCE DE LA LIGNE

LES MESURES ACOUSTIQUES

La réouverture de la ligne Belfort-Delle au trafic ferroviaire a engendré une modification de l'environnement sonore qui rentre dans le cadre d'un dispositif réglementaire. SNCF Réseau est tenu de limiter le bruit le long des lignes nouvelles et des lignes existantes. Le risque de nuisance est pris en compte le plus en amont possible et la dimension acoustique fait partie intégrante de la conception des projets (géométrie, mesures de protection,...).

A ce titre, des études acoustiques ont permis d'évaluer le niveau de bruit à la reprise du trafic sur la ligne et de repérer des zones susceptibles de dépasser les seuils prévus par la réglementation.

Des prises de son ont été faites à l'aide de micros positionnés à différents endroits le long de la ligne. Ces enregistrements sont ensuite intégrés à un logiciel informatique spécialisé qui génère une **modélisation simulant le passage des trains**. Pour coller au maximum à la situation réelle, le logiciel intègre également tous les paramètres pouvant avoir un impact sur la contribution acoustique de l'infrastructure ferroviaire, tels que la topographie, les sonneries de passages à niveau, le positionnement des bâtiments les uns par rapport aux autres, la vitesse des trains...

La modélisation des niveaux sonores permet d'établir une "cartographie sonore" de la ligne ferroviaire. Ainsi, toutes les zones identifiées comme dépassant le seuil réglementaire ont été étudiées, afin de localiser les habitations concernées et permettre au cabinet acoustique mandaté par SNCF Réseau de prendre contact avec les riverains concernés. **Des mesures de protection acoustique adaptées à chaque cas** ont ensuite été proposées à chaque propriétaire pour validation et accompagnement pendant la phase des travaux par l'acousticien s'ils le souhaitent.

Les habitations ayant bénéficié du diagnostic individuel sont, pour la plupart, proches de la voie ferrée et souvent à proximité d'un passage à niveau. La seule

solution de protection acoustique efficace dans cet environnement contraint est le remplacement des huisseries (portes et fenêtres) non conformes.

Début 2017, une vingtaine d'habitations ont été diagnostiquées par l'acousticien. L'ensemble des propriétaires concernés a reçu un rapport d'expertise individuel. SNCF Réseau a mandaté un bureau d'études pour suivre les travaux de mise en conformité acoustique de la dizaine d'habitations concernées par des dispositifs de protection acoustiques de façades. Les travaux se sont déroulés du 19 novembre au 3 décembre 2018. Par la suite, dans le cadre de ses engagements, SNCF Réseau fera procéder à un **contrôle de conformité après la mise en service de la ligne.**

UN IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL LIMITÉ

Avec le projet de liaison transfrontalière Belfort-Delle, ce sont 20 kilomètres de ligne ferroviaire qui sont modernisés. La réutilisation des emprises existantes a permis de limiter les impacts sur les milieux naturels. Néanmoins, les aménagements des haltes et des rétablissements routiers impactent environ 7 hectares de milieux naturels (faune, flore ...).

En 2012, Un diagnostic environnemental a été réalisé et a permis de mesurer les impacts des travaux sur les milieux naturels et de préconiser des mesures de protection à mettre en œuvre. Il concerne notamment le bruit, les milieux humains (habitats, activités, loisirs) et les milieux naturels (faune, flore, zones humides, milieu aquatique). Cet état des lieux sert de base à l'élaboration des dossiers réglementaires, en particulier concernant le bruit, la loi sur l'eau et les espèces protégées.

Au total, ce sont 17 hectares d'habitats naturels qui bénéficient à terme d'aménagements et d'une gestion environnementale adaptée sur 25 ans. L'objectif de ce suivi est d'éviter, de réduire et de compenser l'impact du projet sur les milieux naturels en recréant des habitats naturels similaires à ceux impactés par les travaux.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le concept d'économie circulaire correspond à une organisation visant à réaliser les travaux prévus en limitant la consommation et le gaspillage des ressources naturelles et des matières premières.

Dans le cadre du projet Belfort-Delle, SNCF Réseau s'inscrit dans cette démarche en recyclant et en réutilisant les matériaux issus du démontage des voies. Ainsi, sur le chantier :

- **36 % du ballast a été réutilisé,**
- **1 900 tonnes de rails ont été recyclés,**
- **33 000 traverses en bois traité ont été évacuées vers un centre de traitement agréé.**

LES PRINCIPALES MESURES POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Les études environnementales ont démontré que les abords de la ligne abritent une faune diversifiée avec **un certain nombre d'espèces protégées** dont des oiseaux, des amphibiens, des chiroptères, des insectes et des reptiles. Des mesures ont été prises afin de limiter l'impact des travaux sur ces espèces :

- les travaux de défrichage ont été programmés en dehors de la période de nidification des oiseaux,
- les arbres anciens à cavité, lieu de prédilection des chiroptères, ont été auscultés et abattus selon un protocole adapté,
- des clôtures anti batraciens ont été mises en œuvre au moment des travaux de terrassement pour éviter que des spécimens soient écrasés sous les roues des engins de chantiers,
- des abris pour la petite faune et les reptiles ont été régulièrement installés à proximité des zones de chantier.

3 EXPÉRIMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

- En s'appuyant sur l'expertise de la Fédération départementale de chasse, **800 dispositifs réfléchissants** ont été installés le long de la ligne pour limiter les collisions avec le gibier. A noter que seules les zones urbanisées ont été clôturées.
- Des **dispositifs de protection des oiseaux contre les risques d'électrocution** ont été installés pour la première fois en France sur des poteaux caténares.
- Une **expérimentation de lutte contre la renouée du Japon** par concurrence végétale sur les emprises ferroviaires est conduite avec l'appui du Conservatoire Botanique de Franche-Comté.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



LE PONT DE BOUROGNE : LE MARIAGE RÉUSSI DES TRAVAUX ET DE LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Dans le cadre des travaux de réouverture de la ligne Belfort-Delle, certains ouvrages d'art ont nécessité d'être renforcés ou remplacés. C'est le cas du tablier du pont ferroviaire passant au-dessus de la Bourbeuse à Bourogne qui a été renouvelé. Le secteur de la Bourbeuse est particulièrement riche d'un point de vue environnemental ; c'est pourquoi des mesures particulières ont été mises en œuvre dans le cadre des travaux.

Ainsi, pour la démolition du pont, SNCF Réseau a décidé de créer une piste provisoire directement dans le lit de la rivière la Bourbeuse. Cette plateforme de travaux a permis l'accès direct au plus près de l'ouvrage aux engins de chantier, afin de limiter l'impact sur les milieux boisés longeant la rivière. Le remplacement du pont rail enjambant la Bourbeuse était la phase la plus délicate du chantier au moment des travaux. La collaboration étroite entre l'entreprise de chantier, les responsables environnement de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre et les services de la police de l'eau ont permis une **réhabilitation du site très qualitative, avec une diversification des milieux favorables au développement de l'ichtyofaune (population de poissons).**



La Bourbeuse et le pont rail de Bourogne

UN PROJET FRANCO-SUISSE DE 110 M€ COFINANCÉ



L'INAUGURATION OFFICIELLE DE LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE BELFORT-DELLE

L'inauguration officielle de la réouverture de la ligne Belfort-Delle s'est déroulée ce jeudi 6 décembre en gare de Delle, en présence des élus, des partenaires et acteurs du projet.

Les **trains inauguraux** se sont arrêtés dans chaque gare et halte de la ligne de part et d'autre de la frontière et sont arrivés en gare de Delle à 10 heures précises. Après une arrivée simultanée du train suisse en provenance de Biel/Bienne et du train français en provenance de Belfort-ville, les représentants des financeurs du projet ont procédé à un geste inaugural sous les yeux des 400 invités.

Ce geste inaugural consistait à nouer ensemble des rubans suisses et français entre les deux trains, **symbole de la coopération entre les deux pays** autour de ce projet et métaphore de la ligne comme trait d'union entre les territoires.

Dans la continuité de ces moments forts, la plaque inaugurale de cette réouverture a été dévoilée en gare de Delle. Cette plaque permettra à tous les voyageurs de la ligne de garder en mémoire cette réouverture et laissera une trace pour les générations futures.

A la suite de cette inauguration, le grand public est, pour sa part, invité à célébrer la réouverture de la ligne lors de la journée portes ouvertes du samedi 8 décembre 2018 !

RÉOUVERTURE LIGNE BELFORT-DELLE

JOURNÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018 - PROGRAMME

Animations culturelles gratuites de 10h à 17h en gares de Belfort-ville, Belfort-Montbéliard TGV, Delle et Delémont. Au programme : théâtre, improvisation, danse, musique, énigmes en gares, jeu concours et exposition photos. Trains gratuits entre Belfort et Delle, toute la journée ! Les trains suisses seront gratuits entre Delémont et Delle de 8h à 19h.

ANIMATIONS EN GARE



ANIMATIONS DANS LES TRAINS

Tout au long de la journée, profitez de pièces de théâtre et autres surprises artistiques à bord des trains entre Belfort et Delémont.

UN PASS JOURNÉE SERA REMIS EN GARE À CHAQUE VISITEUR POUR ACCÉDER AUX TRAINS !

Plus d'informations sur la journée portes ouvertes et la réouverture de la ligne Belfort-Delle sur : www.belfortdelle.fr



POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.belforddelle.fr/>

CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU

Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marie SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

Hélène WOKOWSKI-PIERRE - 06 14 37 17 26 -

helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Cécile HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Ugo TOUROT - 03 84 90 90 02 - ugo.tourot@territoiredebelfort.fr

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

Florence PICTET - +41 58 462 36 43 - presse@bav.admin.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Audrey FASNACHT - +41 32 420 57 24 - audrey.fasnacht@jura.ch

CFF

Claudia GUGGISBERG - +41 79 562 99 21 - claudia.guggisberg@sbb.ch